

Ce document a été développé avant la mise en production du produit. Il nous est donc impossible de garantir la conformité de tous les détails qui y sont mentionnés avec le produit commercialisé. Les informations contenues dans ce document représentent l'opinion actuelle de GESPAC SA sur les points cités par rapport à la date de publication. GESPAC SA s'adapte aux conditions fluctuantes du marché et cette opinion ne doit pas être considérée comme un engagement de la part de GESPAC SA. De plus, GESPAC SA ne peut garantir la véracité de toute information présentée après la date de publication. Les informations fournies dans le présent document sont conformes à l'état du produit au moment de la création de ce document. Elles sont susceptibles d'être modifiées à tout moment sans préavis. Ce document est fourni uniquement à titre d'information. GESPAC SA ne fournit aucune garantie, expresse ou implicite, dans ce document.

© 2018 GESPAC SA. Tous droits réservés. EDUMAC est une marque déposée par GESPAC SA auprès du Bureau Benelux des Marques. Les noms des sociétés et produits mentionnés dans ce document peuvent être des marques de leurs propriétaires respectifs.

NB : LA VERSION 6.6.30 DU LOGICIEL EDUMAC DEMANDE NECESSAIREMENT L'INSTALLATION PREALABLE DE LA VERSION 6.6.30 R1

RAPPEL AU NIVEAU DE LA PROCEDURE D'INSTALLATION DES UPGRADES :

APRES L'INSTALLATION D'UNE MISE A JOUR, LA PREMIERE EXECUTION DU PROGRAMME EDUMAC DOIT SE FAIRE IMPERATIVEMENT AVEC L'UTILISATEUR « ADMINISTRATEUR ». POUR LA VERSION RESEAU DU PROGRAMME, SEUL L'UTILISATEUR « ADMINISTRATEUR » PEUT SE CONNECTER POUR LA PREMIERE UTILISATION. UNE FOIS LA MISE A JOUR TERMINEE, L'ADMINISTRATEUR DOIT QUITTER LE PROGRAMME. LES UTILISATEURS (ADMINISTRATEUR, GESTIONNAIRE, ...) PEUVENT ENSUITE OUVRIR UNE SESSION ET UTILISER L'APPLICATION EDUMAC.

- LE FICHIER DES OPTIONS & FINALITES D'ETUDES : AJOUT DE NOUVELLES RUBRIQUES « CODE DOMAINE » ET « FORME D'ENSEIGNEMENT »

Le formulaire de saisie a été adapté avec l'ajout de nouvelles rubriques : code domaine et forme d'enseignement. Ces rubriques suivent les attendus du dictionnaire Saturn.

- LE FICHIER DES PROFESSEURS : ADAPTATION DU FORMULAIRE DE SAISIE AU NIVEAU DE L'ONGLET « DIVERS »

Le groupe intitulé « Vie privée » est disponible au sein de l'onglet « Divers » depuis la version 6.6.00. Un nouveau champ a été ajouté, soit le champ « Date notification oubli ». Cette rubrique permet de confirmer la date de notification d'exigence d'oubli, donc la date à laquelle la personne a fait valoir son droit à l'oubli.

- LE FICHIER DES ETUDIANTS : ADAPTATION DU FORMULAIRE DE SAISIE AU NOUVEAU DE L'ONGLET « DIVERS »

Le groupe intitulé « Vie privée » est disponible au sein de l'onglet « Divers » depuis la version 6.6.00. Un nouveau champ a été ajouté, soit le champ « Date notification oubli ». Cette rubrique permet de confirmer la date de notification d'exigence d'oubli, donc la date à laquelle l'étudiant a fait valoir son droit à l'oubli.

- LE FICHIER DES ETUDIANTS : ADAPTATION DU FORMULAIRE DE SAISIE AU NIVEAU DE L'ONGLET « SIGNALÉTIQUE »

L'onglet « Signalétique » comporte une nouvelle rubrique intitulée « Décès de l'étudiant ». Ce champ permet de confirmer le décès de l'étudiant.

- LE FICHIER DES CANDIDATS : ADAPTATION DU FORMULAIRE DE SAISIE AU NIVEAU DES ONGLETS « SIGNALÉTIQUE » & « DIVERS »

Le groupe intitulé « Vie privée » est disponible au sein de l'onglet « Divers » depuis la version 6.6.00. Un nouveau champ a été ajouté, soit le champ « Date notification oubli ». Cette rubrique permet de confirmer la date de notification d'exigence d'oubli, donc la date à laquelle l'étudiant a fait valoir son droit à l'oubli.

- LE FICHIER DES MEMBRES {JURY TFE} : ADAPTATION DU FORMULAIRE DE SAISIE AU NIVEAU DE L'ONGLET « DIVERS »

Le groupe intitulé « Vie privée » est disponible au sein de l'onglet « Divers » depuis la version 6.6.00. Un nouveau champ a été ajouté, soit le champ « Date notification oubli ». Cette rubrique permet de confirmer la date de notification d'exigence d'oubli, donc la date à laquelle le membre du jury a fait valoir son droit à l'oubli.

- LE FICHIER DES INSCRIPTIONS : ADAPTATION DU FORMULAIRE DE SAISIE AU NIVEAU DE L'ONGLET « GENERALITES »

L'onglet « Généralités » comporte une nouvelle rubrique intitulée « Réorientation ». Ce champ permet de confirmer la réorientation (1^{er} cycle) de l'étudiant dans le cadre de l'année académique en cours.

- LE FICHIER DES INSCRIPTIONS : CALCUL DU CHAMP « MOTIF DEPART SORTIE » EN FONCTION DES DONNEES SIGNALÉTIQUES DE L'ETUDIANT

L'onglet « Généralités » d'une fiche « Inscription » comporte le champ « Motif départ sortie ». Ce champ propose une liste de choix comme : abandon, annulation, exclusion, ..., décès, sanction disciplinaire. Si l'étudiant est confirmé décédé au niveau de sa fiche signalétique, le champ « Motif départ sortie » est automatiquement complété avec la valeur « DECES ».

- LE MENU « IMPRESSION » - ADAPTATION DU FORMULAIRE « IMPRIMER LES ATTESTATIONS {DOCUMENTS DE TRANSPORT} »

Cette action permet d'imprimer les attestations type « Document de transport » pour un étudiant ou un groupe d'étudiants dans le cadre d'une année académique précise. La version actuelle du logiciel permet d'imprimer les attestations pour les abonnements relevant des services TEC, STIB, SNCB. L'attestation C42 de la SNCB a été adaptée quant à son contenu. Le document confirme l'année académique quant à son début et sa fin.